ECLAIRAGES

Le magazine de ceux qui s'intéressent à la déficience visuelle

N°6

ONA
Œuvre Nationale des Aveugles

Mai 2017 - octobre 2017
Semestriel

> p. 7

Une journée avec...
Lydie, ergothérapeute à l'ONA

> p. 10

Les témoignages de Jessica, Laurence, Ruth et Marguerite

DOSSIER

Accompagner les personnes déficientes visuelles vers l'autonomie

Quelles aides pour le quotidien ?

Sommaire

03 **> Dossier**
Accompagner les personnes déficientes visuelles vers l'autonomie

07 **> Une journée avec...**
...Lydie, ergothérapeute à l'ONA

08 **> Interview**
Représentants de firmes de matériel adapté

09 **> Le chiffre**
Visites à domicile par les assistants sociaux de l'ONA

10 **> Témoignage**
Témoignages de Ruth, Jessica, Marguerite et Laurence

11 **> Agir avec nous**
Devenez porteur d'un projet pour l'ONA !

12 **> Made in ONA**
Nos activités à la loupe

13 **> L'événement**
Visionomie, le salon de la déficience visuelle

14 **> Le projet**
En 2017, l'ONA fête ses 95 ans !

15 **> Nos victoires**
Séjour à la ferme du Monceau

Œuvre Nationale des Aveugles asbl
Eclairages - magazine semestriel

Boulevard de la Woluwe, 34/1
1200 Woluwe-Saint-Lambert
02/241.65.68 - info@ona.be
www.ona.be
facebook.com/ONA.Belgique

Éditeur responsable :
Bénédicte Frippiat

Comité de rédaction :
Cécile de Blic, Maureen De Roo, Antoine Terwagne

Ont participé à ce numéro :
Lydie Bossaert, Bénédicte Frippiat, Colette Golinvaux, Johan Haagdorens, Jérémy Leflere, Laurence Michel, Vincent Olah, Jessica Van Hooren, Ruth Previtali, Michèle Talluto, Pascale Trussart, Marguerite Wotez

Production : Manufast

© Copyright – ONA asbl
Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit sans l'accord préalable de l'Œuvre Nationale des Aveugles asbl.

Édito

Chers lecteurs,

Accompagner les personnes déficientes visuelles vers l'autonomie, c'est ce qui nous anime au quotidien. À l'ONA, nous travaillons sans relâche pour les accompagner au mieux, leur offrir une meilleure qualité de vie et un avenir plus serein. Et pour cela, nous pouvons bien évidemment compter sur nos équipes, mais aussi sur du matériel, des aides ou encore sur les nouvelles technologies.
Le quotidien des personnes déficientes visuelles évolue au même rythme que la société : il faut donc sans cesse s'adapter pour leur permettre d'être le plus autonome possible chez elles, au travail ou dans leurs déplacements.

C'est sur ce quotidien que nous avons voulu nous concentrer dans ce numéro d'Eclairages. En premier lieu, vous retrouverez dans notre dossier une rétrospective historique sur la place de la personne déficiente visuelle dans la société, qui montre que l'accompagnement tel que nous le connaissons aujourd'hui est assez récent. Puis nous ferons un tour d'horizon des nombreuses aides très utiles dans la vie de tous les jours et que nos équipes proposent à toutes les personnes déficientes visuelles que nous accompagnons. Enfin, nous avons voulu aborder la relation entre l'accompagnant et l'accompagné. Parce qu'à l'ONA, l'accompagnement se fait avec la personne déficiente visuelle, à son rythme et selon ses besoins spécifiques.

Ce fil rouge se retrouve tout au long des pages de ce numéro, grâce notamment à de nombreux interviews et témoignages qui permettent de mieux comprendre le quotidien des personnes déficientes visuelles.

Toujours sur le thème de l'accompagnement et des aides matérielles, je profite de cet édito pour vous inviter à notre grand salon *Visionomie*, qui aura lieu le 28 juin prochain à Louvain-la-Neuve. Cette année, nous mettrons l'accent sur le vécu des personnes aveugles et malvoyantes, avec notamment deux conférences qui aborderont le thème de la résilience. Le philosophe Jean-Michel Longneaux viendra nous exposer sa vision de la résilience tandis que Jean-Luc Pening, non-voyant, sera notre témoin privilégié et nous parlera de ses expériences de vie. Un événement à ne pas manquer !

En espérant vous y croiser, je vous souhaite déjà une bonne lecture,

Bénédicte Frippiat
Directrice de l'ONA

Accompagner les personnes déficientes visuelles vers l'autonomie

Lire. Aller faire ses courses. Prendre les transports en commun. Consulter ses mails. Aller sur internet. Cuisiner. Remplir des papiers administratifs. S'habiller.
Autant d'actes à la portée des personnes aveugles et malvoyantes, rendus possibles grâce à des services, des aides, du matériel… Et pourtant. Si certaines de ces aides nous apparaissent aujourd'hui comme des évidences, elles n'ont pas toujours fait partie des solutions qui s'offrent aux personnes aveugles et malvoyantes. Dans ce dossier, nous vous proposons un tour d'horizon de l'évolution de la place de la personne déficiente visuelle au sein de la société, de son accompagnement et des aides visant à améliorer son quotidien.

La déficience visuelle au fil du temps

Tout d'abord, force est de constater que peu d'historiens se sont penchés sur la situation des personnes aveugles et malvoyantes durant les siècles précédents. Les écrits consacrés à ce sujet ne font état que de cécité, la malvoyance étant une réalité prise en compte plus tardivement. Nous pouvons néanmoins retenir que durant l'Antiquité, les personnes porteuses d'un handicap, quel qu'il soit, étaient considérées comme inutiles, impures, voire condamnées à mourir. Isolées, elles avaient donc peu de chances de se faire une place.

La sociologue Marion Blatgé note un changement au Moyen-Age, durant lequel « la prise en charge des aveugles devient spécialisée et se distingue par des lieux, par des noms, qui ont contribué à édifier un groupe social particulier, celui des déficients visuels. » Des fondations, baptisées « aveugleries », voient le jour : seules les personnes aveugles pouvaient bénéficier de leur asile, d'un soutien spirituel ainsi que, parfois, de soins médicaux. Il n'en demeurait pas moins qu'elles restaient contraintes à la mendicité.

Quelques siècles plus tard, en 1749, Denis Diderot publie son essai « Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient ». Pour la première fois, on va s'intéresser à la perception du monde que se construisent les personnes déficientes visuelles : « […] on en apprendrait comment les choses se passent en lui [l'individu aveugle] ; on les comparerait avec la manière dont elles se passent en nous, et l'on tirerait peut-être de cette comparaison la solution des difficultés qui rendent la théorie de la vision et des sens si embarrassée et si incertaine […] ». Un essai qui va annoncer un changement dans le regard porté sur le handicap visuel.

À la fin du XVIIIème siècle, une personne va s'intéresser à l'insertion, l'éducation, et l'avenir des personnes aveugles et malvoyantes : Valentin Haüy. Il va en effet mettre en place un « plan général d'instruction » et être à l'origine des premières mesures éducatives. En 1785, il crée la première école pour aveugles, qui entrainera par la suite la création d'autres institutions destinées à un public aveugle. Marion Blatgé remarque que « l'émergence d'associations consacrées à la déficience visuelle est ainsi relativement précoce d'un

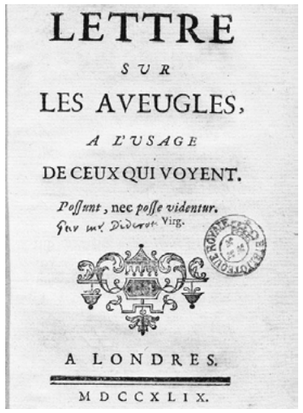
LETTRE
SUR
LES AVEUGLES,
A L'USAGE
DE CEUX QUI VOYENT.
Possunt, nec posse videntur.
Virg.
A LONDRES.
MDCCXLIX.

point de vue historique […] Les grandes associations intervenant dans le domaine du handicap physique […] sont, quant à elles, nées dans la première moitié du XXème siècle. »

C'est la première guerre mondiale qui va marquer un réel tournant dans la manière dont seront perçues les personnes déficientes visuelles. En effet, outre les pertes humaines, cette guerre a fait d'innombrables blessés. André Dreux, archiviste-paléographe, estime « qu'aucune guerre n'aura fait autant d'aveugles ». Se développe alors un mouvement de solidarité à l'égard de ces blessés de guerre et de nombreuses associations vont voir le jour pour leur venir en aide. Parmi elles, l'Œuvre Nationale des Aveugles, fondée en 1922 par le père Agnello.*
Marion Blatgé remarque qu'au fil

* Retrouvez l'historique de l'ONA dans le premier numéro de ce magazine, sur notre site : ona.be

des années, « ces associations ont progressivement proposé à cette population un grand nombre de services dans différents domaines. Ces services peuvent ainsi avoir trait à la promotion et à la commercialisation d'outils techniques de compensation (outils de locomotion, d'informatique adaptée) ; être liés à l'accompagnement social des personnes déficientes visuelles ou encore à la pratique des loisirs adaptés. »

Une reconnaissance officielle et des mesures concrètes

C'est particulièrement à la suite de la seconde guerre mondiale que des normes et des programmes en faveur de la déficience visuelle vont se mettre en place, et que cette dernière va enfin trouver une place dans le discours politique. Nous ne pourrons citer dans cet article l'ensemble des lois qui ont été votées pour reconnaitre le statut des personnes porteuses de handicap et pour leur garantir une meilleure intégration. De même, nous ne pourrons mentionner toutes les initiatives visant à sensibiliser au handicap de manière générale.

Notons toutefois la création, en 1948, de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'un de ses objectifs est de « coordonner les efforts internationaux visant à réduire les déficiences visuelles ». (OMS) Elle a notamment pour rôle de « suivre l'évolution de la déficience visuelle par pays et par région, et d'élaborer des politiques et stratégies de prévention de la cécité adaptées aux différents contextes ».

Utilisation du chien-guide et de la canne blanche, pour favoriser la locomotion

Si on constate une certaine mutualisation des efforts et des réflexions, la situation des personnes déficientes visuelles et leur accompagnement restent différents d'un pays à l'autre et donnent lieu à des programmes nationaux spécifiques. En Belgique, par exemple, on compte de nombreuses associations qui œuvrent dans le domaine de la déficience visuelle. A contrario, en Espagne, une seule association représente les personnes aveugles et malvoyantes et leur fournit ses services.

Petit à petit, les pouvoirs publics vont tenir compte des personnes déficientes visuelles et organiser des aménagements dans les lieux publics dont voici quelques exemples :

- poteaux de signalisation : des mesures ont été imposées afin qu'ils soient positionnés à au moins 2 mètres du sol et qu'ils se trouvent hors de la trajectoire de la personne
- mise en place de dalles podotactiles permettant d'indiquer une direction ou encore de signaler un obstacle, un danger
- développement de feux sonores
- équipement des ascenseurs avec une numérotation braille sur chaque bouton de commande et, dans certains cas, avec une synthèse vocale
- annonces vocales dans les transports en commun

En Belgique, nous avons également vu se développer des organismes comme l'AViQ et PHARE, dont la mission est d'apporter conseils, informations et aides financières aux personnes porteuses de handicap. Des allocations et interventions financières visant à favoriser l'intégration de tous dans la société vont aussi se développer.

Les aides

Si nous avons pu constater une évolution dans la prise en compte du handicap au niveau des pouvoirs décisionnels et de la population, nous pouvons également noter que de nombreuses aides se sont petit à petit mises en place pour aider concrètement la personne déficiente visuelle dans son quotidien. Nous en dresserons ici une liste, que nous ne prétendons pas être exhaustive, mais qui donnera un aperçu de ce qui lui est aujourd'hui accessible.

La locomotion

a. La canne blanche : il semblerait que les personnes déficientes visuelles se soient, depuis toujours, aidées d'une canne. Cependant, avec le développement des transports, le piéton est confronté à de nouveaux dangers. Pour lui assurer une sécurité, il est donc convenu d'employer une canne blanche, rappelant le bâton blanc des agents de police chargés de la circulation. La canne blanche a ainsi d'abord été considérée comme un outil de signalement, avant d'être envisagée comme outil pour repérer des obstacles et guider la personne déficiente visuelle. Des techniques d'apprentissage vont ensuite se développer et se professionnaliser avec la création de centres de formation en locomotion.

b. *Le chien-guide* : l'utilisation du chien comme compagnon de route des personnes déficientes visuelles est ancienne, mais son rôle va se préciser et s'officialiser après la première guerre mondiale, lorsqu'il s'agira de fournir une aide à la mobilité aux nombreux soldats blessés lors du conflit. L'utilisation du chien-guide va ensuite se professionnaliser avec l'émergence de centres de dressage spécialisés. Aujourd'hui, l'emploi du chien-guide est un choix et est soumis à des conditions d'octroi strictes, il n'est donc pas utilisé par toutes les personnes aveugles et malvoyantes.

Le braille

Inventé en 1825 par Louis Braille, cet alphabet destiné aux personnes déficientes visuelles leur a ouvert de nombreuses portes : Josiane Heyraud, éducatrice spécialisée, indique qu'il a permis « un large accès à l'écriture et à la lecture, à la connaissance et à la communication ». Plus tard, avec l'évolution de l'informatique, le braille a été utilisé pour de nombreux nouveaux outils et pour le matériel adapté. Josiane Heyraud ajoute que « le braille informatique transforme et facilite le quotidien des personnes déficientes visuelles. Les nouvelles technologies offrent toujours plus d'alternatives alliant le braille […] et la synthèse vocale ; chaque usager peut donc choisir le système le plus approprié à sa situation personnelle et professionnelle ».

La synthèse vocale

La synthèse vocale est une technique permettant de produire une lecture vocale à partir de n'importe quel texte écrit. Favorisant l'accès à la lecture, la synthèse vocale a révolutionné le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes et repousse des limites qui, jusqu'à présent, les isolaient et les empêchaient d'accomplir de nombreux actes de la vie quotidienne.

Le matériel adapté

Il désigne les outils destinés aux personnes porteuses de handicap et leur apportant des solutions pour compenser les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien. Citons quelques exemples : barrette braille, imprimante braille, claviers à grands caractères, appareils de prise de note, loupes, TV-loupes et appareils d'agrandissement, logiciels de synthèse vocale et de lecture, etc. En Belgique, plusieurs firmes spécialisées ont vu le jour et développent ce matériel adapté (lire à ce sujet l'interview en page 8).

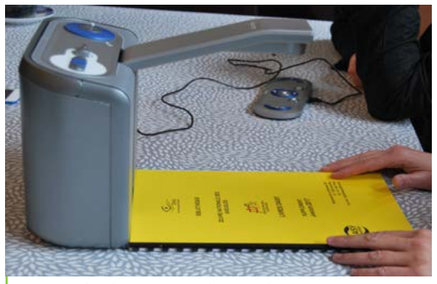

Matériel adapté : machine à lire

L'informatique

L'évolution dans ce domaine a permis de grandes victoires : « désormais, l'informatique révolutionne le rapport à l'information, à la culture, aux études, au monde du travail, bouleverse l'évolution personnelle et sociale. Nous sommes passés des techniques les plus élémentaires aux avancées technologiques les plus sophistiquées. Cela autorise d'immenses espoirs dans la recherche en faveur de la compensation sensorielle du handicap. » (Josiane Heyraud)

Les petites aides techniques

Ce que l'on nomme ici « petites aides techniques » désigne les outils qui permettent à la personne déficiente visuelle d'être autonome dans son quotidien, de réaliser des actes de la vie de tous les jours et de ne pas toujours devoir dépendre de quelqu'un. Des associations comme l'ONA proposent ces aides, telles que : horloges et montres parlantes, matériel d'aide à l'écriture, balance de ménage parlante, indicateur de niveau d'eau, thermomètre médical parlant, téléphones à grands caractères, etc.

Les nouvelles technologies

Les smartphones et tablettes, notamment, sont des outils qui peuvent considérablement faciliter le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes. De nombreuses applications ont été développées, telles que : une application qui annonce oralement les manipulations effectuées par l'utilisateur, une autre qui permet de photographier un objet et de l'identifier, ou encore une troisième qui fournit une aide aux déplacements… Certaines applications et fonctionnalités nécessitent un apprentissage préalable, c'est pourquoi l'ONA a développé des « ateliers nouvelles technologies » (à ce propos, retrouvez les témoignages de Laurence et Marguerite en page 10).

Vers un accompagnement personnalisé

Après avoir passé en revue les évolutions dans la prise en considération de la personne déficiente visuelle et les différentes aides techniques disponibles, il nous faut également aborder la question de l'accompagnement de la personne. Comme l'explique Henri-Jacques Stiker, « on a vu apparaitre

ce thème de l'accompagnement au fur et à mesure que l'on passait d'une logique d'établissements à une logique de services et d'intégration. Les personnes qui connaissent des déficiences, dès lors qu'elles vivent chez elles, qu'elles circulent, travaillent ou fréquentent les institutions communes de tous ordres, ont besoin d'autres personnes pour les aider dans certaines tâches, gestes ou actions. »

Depuis plusieurs années, nous pouvons noter une évolution dans cet accompagnement : en effet, si la personne porteuse de handicap a d'abord été considérée de manière générale, nous avons pu observer une professionnalisation et une personnalisation de l'accompagnement, qui se concentre davantage sur la personne, sur ses difficultés, ses ressources et ses potentialités, et la rend pleinement actrice de son projet de vie.
Lydie Bossaert, ergothérapeute à l'ONA, remarque que « l'on tend de plus en plus vers une offre individualisée. Il n'y a pas si longtemps que l'on tient compte de la 'globalité' de la personne et pas seulement de sa déficience. Et pour un ergothérapeute, pouvoir se déplacer à domicile est un avantage non négligeable, mais encore trop rare ».

Ajoutons les propos de Josiane Heyraud, qui précise que l'accompagnement « prend appui à la fois sur les repères environnementaux et sur les ressources sensorielles de la personne pour proposer un ensemble de techniques spécifiques destinées à permettre la gestion de chaque instant de la vie personnelle. Ces techniques doivent bien évidemment être adaptées à chacun ; elles varieront selon le potentiel de la personne, son âge, son degré de déficience, ses besoins… »

En résumé, on tend vers une approche individuelle du handicap, afin de considérer la personne dans toute sa singularité et sa complexité. Nous observons également que de plus en plus de personnes ont un rôle à jouer dans l'accompagnement de la personne : non seulement les assistants sociaux, mais également les ergothérapeutes, les psychologues ou encore les éducateurs spécialisés.

Est également apparu le concept « d'aide à la vie journalière » ou « d'autonomie dans la vie journalière » (AVJ), défini par Josiane Heyraud comme l'un « des aspects de la prise en charge spécifique de la population déficiente visuelle, un maillon clé de l'accompagnement quotidien ». À l'ONA, Colette Golinvaux et Lydie Bossaert sont notamment chargées de cette « aide à la vie journalière » et définissent leur mission de la manière suivante : « permettre à la personne d'être autonome et indépendante dans son quotidien, et faire en sorte que les projets qui lui tiennent à cœur soient réalisables » (Lydie Bossaert). Colette Golinvaux complète : « nous tentons de provoquer un déclic, de faire prendre conscience à la personne de la faisabilité de certains actes pour qu'elle (re)trouve confiance en elle et qu'elle puise en elle les ressources nécessaires. Certaines solutions et nouvelles habitudes s'obtiennent parfois au prix d'efforts considérables, dont on ne se rend pas toujours compte. »

Et demain ?
Si les efforts et les progrès ont été considérables, il reste cependant encore de nombreux aspects du quotidien de la personne déficiente visuelle qui doivent être pris en compte et rendus accessibles. Nous pouvons déjà espérer que l'évolution constante de la technologie permettra d'élargir les horizons et de tracer de nouvelles pistes. Colette Golinvaux souligne cependant qu'outre les aides techniques et les nouvelles technologies, les trucs, astuces et conseils sont d'une grande importance et permettent de compléter l'apport d'outils "matériels".

N'oublions pas également que chaque personne a son bagage propre, vit une réalité différente de la nôtre, est confrontée à des obstacles dont nous ignorons souvent l'existence et qui ne peuvent pas toujours être comparés à ceux vécus par une autre personne.

Enfin, ne négligeons pas le fait que « nous avons souvent tendance à viser le spectaculaire » (Colette Golinvaux), alors que la vie quotidienne représente déjà, à elle seule, un beau défi.

Sources :

- BLATGE, Marion. *Apprendre la déficience visuelle*. Presses universitaires de Grenoble, 2012.
- DREUX, André. *Nos soldats aveugles.* Associtation Valentin Haüy, 1915.
- HEYRAUD, Josiane. Avec les textes de Christianne Almendros. *L'accompagnement au quotidien des personnes déficientes visuelles*. Editions Erès, 2013.
- STIKER, Henri-Jacques. *Les Métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours*. Presses universitaires de Grenoble, 2009.
- http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs282/fr/

Une journée avec...

Lydie, ergothérapeute à l'ONA

Lydie (à gauche) lors d'une visite à domicile chez Ruth

8h : Lydie commence sa journée chez Hélène*, 40 ans, aveugle. Lors de la précédente visite, Hélène rencontrait des problèmes avec le *PC banking* : Lydie lui apprend donc à encoder de nouveaux bénéficiaires pour faire ses virements. Ensuite, toutes deux se mettent en route : Hélène souhaite faire ses courses seule et a déjà pris des cours de locomotion. Avec Lydie, elle détecte les obstacles et prend des repères pour apprendre ce nouveau trajet. Arrivées au magasin, Hélène et Lydie parviennent à trouver un arrangement avec le gérant : lorsqu'Hélène souhaitera faire ses courses, elle pourra téléphoner avant d'arriver pour qu'une personne du magasin soit disponible et l'aide à faire ses achats.

10h : Il est temps de rentrer. Hélène aura l'occasion de s'entrainer seule à faire ses courses et fera le point lors de la prochaine séance avec Lydie, qui en profitera pour lui expliquer le fonctionnement des sites de courses en ligne. Hélène apprendra également, à sa demande, à poser des repères dans sa garde-robe pour avoir plus de facilité à associer ses vêtements.

10h30 : Lydie a rendez-vous chez Quentin*, jeune homme malvoyant de 30 ans, qui vient d'obtenir du matériel adapté. Lydie lui apprend le fonctionnement de sa nouvelle TV-loupe et de sa loupe portable, passe le mode d'emploi en revue et lui apprend à sélectionner les options dont il aura besoin. Ensuite, Lydie et Quentin s'occupent de l'agenda : Quentin a de nombreux rendez-vous médicaux et a des difficultés à tous les retenir, à prévoir les temps de trajets, etc. Lydie lui apprend donc à encoder des rendez-vous dans son smartphone et à ajouter des rappels. Lors de sa prochaine visite, Lydie fera le point avec lui et l'aidera également à ranger et classer ses papiers médicaux.

L'une des spécificités du travail de Lydie est de pouvoir travailler sur le long-terme et de mettre en place une stratégie globale avec la personne déficiente visuelle : « à l'ONA, j'ai retrouvé les fondements de ma profession. Loin de l'esprit de rentabilité, je peux aller au bout des choses, apprendre à connaitre les personnes... Je ne suis pas tenue par un nombre de séances limité et je peux réellement apporter un travail efficace et de qualité. »

Présentation de petites aides techniques au salon Visionomie

12h : Lydie rentre à l'ONA pour une petite pause avec les collègues. C'est jour de permanence, elle travaille donc au bureau cette après-midi.

13h : Lydie consulte ses mails, répond aux demandes de bénéficiaires, rédige le compte-rendu de ses visites chez Hélène et Quentin, et prépare déjà le matériel pour sa visite du lendemain. Elle se rendra chez Isabelle*, qui souhaite essayer un détecteur de niveau d'eau.

14h30 : La permanence commence. Lydie répond aux demandes liées aux petites aides techniques (montre parlante, matériel d'aide à l'écriture, balance parlante, etc.) et reçoit les personnes qui avaient pris rendez-vous pour tester et/ou obtenir du matériel. Entre les coups de téléphone et les rendez-vous, Lydie en profite pour rédiger un dossier de demande d'acquisition de matériel adapté pour Jean*, malvoyant de 45 ans.

16h30 : La journée s'achève pour notre ergothérapeute. Au programme de la journée de demain : la visite chez Isabelle, mais également un atelier cuisine pour un apprentissage collectif l'après-midi. Le menu ? Surprise !

** Pour préserver leur anonymat, les prénoms ont été changés.*

Nous l'avons vu, le matériel adapté et les aides techniques contribuent grandement à améliorer le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes. Rencontre avec 3 firmes belges de matériel adapté, qui travaillent régulièrement avec les équipes de l'ONA :

Comment définiriez-vous les objectifs de votre firme ?
Vincent Olah – Optelec : Nous vendons du matériel adapté pour aider les personnes déficientes visuelles dans leur quotidien.
Johan Haagdorens – Koba Vision : L'objectif est de créer des aides assez rares sur le marché, et de rechercher des solutions spécialisées et de qualité.
Jérémy Leflere – Sensotec : Nous développons et sélectionnons des produits intuitifs qui répondent aux besoins des utilisateurs. Notre éventail de produits s'étend des petites aides techniques basse-vision jusqu'aux solutions sonores et braille.

Johan Haagdorens

Comment se déroule votre travail de collaboration avec des associations comme l'ONA ?
Johan Haagdorens : Les premiers contacts avec les personnes déficientes visuelles se font principalement via les associations, qui nous contactent généralement pour l'un de leurs bénéficiaires. Lorsqu'un nouveau produit sort sur le marché, nous proposons une démonstration aux associations. Il arrive également que les personnes déficientes visuelles nous contactent directement, et qu'on les oriente vers des associations comme l'ONA. En effet, les associations ont l'avantage de pouvoir apporter leur expertise et leurs connaissances en matière de déficience visuelle.

Jérémy Leflere

Comment travaillez-vous avec les personnes déficientes visuelles ?
Jérémy Leflere : Avant de proposer des outils et des solutions techniques, il faut d'abord comprendre le handicap de la personne, prendre ses besoins et ses difficultés en considération. Un travail d'analyse doit être fait au préalable. Ensuite, on peut adapter progressivement l'environnement aux besoins de la personne par la mise en place d'aides techniques. L'utilisation du matériel peut nécessiter la maitrise de certaines bases telles que l'apprentissage de l'ordinateur et de sa dactylo, ou encore l'apprentissage du braille.

Vincent Olah

En quoi le matériel adapté contribue à améliorer le quotidien des personnes déficientes visuelles ?
Vincent Olah : Il apporte une plus grande autonomie, il permet d'être moins dépendant et il facilite le quotidien. Il permet de lire, de faire une recette de cuisine… Mais pas seulement : grâce à ce matériel, un élève, par exemple, va pouvoir zoomer sur les informations se trouvant sur le tableau de la classe et travailler à la maison avec sa TV-loupe. L'accès à l'ordinateur permettra, quant à lui, d'augmenter les chances d'insertion professionnelle pour des adultes déficients visuels.

En quoi ce matériel a-t-il évolué au cours des dernières années ?
Johan Haagdorens : Les interfaces ont été simplifiées, tout est automatisé, nous avons une meilleure qualité d'image et les possibilités au niveau des logiciels ont permis de développer des appareils simples et intuitifs, pour lesquels il n'y a pas besoin de mode d'emploi. La synthèse vocale représente aussi une évolution importante.

Quels sont les demandes et besoins récurrents des personnes déficientes visuelles ?
Vincent Olah : Ce qui est au centre, c'est la recherche d'autonomie et le fait de pouvoir accomplir des gestes sans devoir demander de l'aide.
Johan Haagdorens : Les demandes les plus fréquentes concernent l'écriture, la lecture, le travail sur PC… De nombreuses personnes sont par exemple à la recherche d'aides leur permettant de faire leurs courses et de lire les étiquettes des produits.
Jérémy Leflere : Les demandes concernent aussi bien la vie privée, scolaire et professionnelle, tant au niveau de la lecture, de l'écriture, des démarches administratives, des déplacements, etc.

Quels conseils pourriez-vous donner aux personnes déficientes visuelles ?
Jérémy Leflere : Je conseillerais de prendre connaissance des aides matérielles qui peuvent les aider au quotidien, de voir ce qui leur convient le mieux, de se faire un réseau, de bien s'entourer et de rester dans une logique d'apprentissage, peu importe l'âge, pour éviter l'isolement.
Vincent Olah : Il est important de s'informer sur tout ce qui existe : parfois, même un petit matériel peut déjà aider. Il est aussi utile de contacter des associations comme l'ONA pour connaitre les différentes aides possibles, parce que certaines personnes n'en ont pas toujours conscience.

1.531

C'est le nombre de visites à domicile qui ont été effectuées par les assistants sociaux de l'ONA durant toute l'année 2016.

Emilie, assisante sociale de l'ONA, lors d'un entretien à domicile

Le service d'accompagnement social de l'ONA se caractérise par une volonté d'offrir des services de proximité, amenant les assistants sociaux à se rendre au domicile de la personne et à l'accompagner au quotidien.

Aujourd'hui, nos équipes se déplacent partout en Fédération Wallonie-Bruxelles – un travail rendu possible grâce aux antennes de l'ONA, situées à Bruxelles, Namur, Louvain-la-Neuve, Charleroi et Marloie. Ce chiffre, 1.531, comprend à la fois les visites dans le cadre d'un accompagnement de longue durée et les visites ponctuelles, lors d'une demande ou d'un besoin spécifique de la personne déficiente visuelle.

Les missions des assistants sociaux sont diverses :

- Offrir une écoute aux personnes aveugles et malvoyantes et à leur entourage
- Accompagner la personne dans l'élaboration de son projet de vie
- La soutenir dans les démarches de sa vie quotidienne : administratif, logement, emploi, sécurité sociale, chiens-guides, conseil et prêt de matériel adapté…
- Organiser des séances de consultation basse vision
- Lui proposer des formations à l'informatique et aux nouvelles technologies

À travers ces missions, transparait **une volonté d'agir au plus près de la personne**, de cerner et de comprendre au mieux ses besoins, afin d'y répondre de manière personnalisée et adaptée. Cet accompagnement ne peut se faire qu'en accord avec la personne aveugle ou malvoyante : en effet, l'ONA agit *pour*, mais avant tout *avec* la personne. Cette dernière est rendue actrice de son projet et prend pleinement part à la construction de solutions pour acquérir davantage d'autonomie au quotidien. Lydie Bossaert, ergothérapeute à l'ONA, souligne : « on ne peut pas avancer si la démarche n'a pas de sens pour la personne et si elle n'est pas demandeuse ».

Un accompagnement personnalisé signifie également avoir conscience qu'un cas n'est pas l'autre : la déficience visuelle ne peut être généralisée, et une même solution ne va pas forcément convenir à tout le monde. Les équipes de l'ONA sont donc quotidiennement confrontées à des défis : certaines démarches peuvent prendre du temps, demander des recherches, exiger d'impliquer le réseau… L'objectif étant de mobiliser toutes les ressources susceptibles de pouvoir aider la personne.

Le déplacement au domicile et la prise en compte des besoins spécifiques de la personne prennent certes un temps considérable, mais sont des conditions *sine qua non* à la mise en place de pistes et de solutions efficaces et durables. Ces deux éléments constituent, enfin, les bases essentielles d'**un travail centré sur l'humain**. À l'ONA, nous continuerons à tout mettre en œuvre pour que la personne déficiente visuelle puisse trouver l'épanouissement et l'autonomie dont elle a besoin pour continuer à avancer. Pour qu'elle continue à croire en ses projets et que chaque jour ait du sens.

Témoignages du quotidien, illustrant l'apport des aides techniques et de la technologie, mais également le soutien que l'ONA apporte aux personnes déficientes visuelles. Merci à Ruth, Jessica, Marguerite et Laurence pour leur précieux témoignage et pour la confiance qu'elles accordent aux équipes de l'ONA.

Ruth, aveugle, 57 ans

« Je fais appel aux services de l'ONA depuis 1989 : au départ, j'avais surtout besoin d'aide pour tout ce qui est administratif et pour trier mes papiers. À ce moment-là, je n'avais pas encore de matériel adapté, mais petit à petit, j'ai fait des demandes pour en obtenir : détecteur de couleurs, application qui m'indique si la lumière est allumée ou non dans une pièce, GSM adapté… Avec Anne-Sophie *[NDLR : assistante sociale de l'ONA]*, nous avons fait une demande pour que j'obtienne une machine à lire et grâce à cela, je peux faire mes classements moi-même. Aujourd'hui, cela va faire bientôt 1 an que je travaille avec Lydie *[NDLR : ergothérapeute de l'ONA]* : elle m'aide notamment à utiliser mon ordinateur avec des raccourcis clavier, elle m'a appris à utiliser mon four à micro-ondes après avoir placé des repères, à me servir de l'aspirateur, d'un réveil 4 alarmes… J'aimerais aussi apprendre à utiliser une balance pèse-personne. Je suis vraiment contente d'apprendre tout cela, car je n'aime pas demander de l'aide, alors j'essaie de me débrouiller... Aujourd'hui, je suis plus autonome, mais je n'ai pas fini et j'ai encore beaucoup de choses à demander à Lydie ! »

« Il y a quelques mois, j'ai participé aux ateliers cuisine collectifs de l'ONA. Je vis seule et j'aimerais pouvoir me débrouiller seule et inviter des copains chez moi, je me suis donc dit que ce serait bien d'apprendre des techniques, de corriger certains gestes, etc. Lors du premier atelier, nous avons préparé un gaspacho : quand on réussit, on se sent vachement bien ! Quand je fais ce genre d'activités, je réalise que je suis en train de vivre comme les autres et ça me procure vraiment un sentiment de fierté. Aujourd'hui, j'ai trouvé un emploi, mais je continue à travailler avec Lydie *[NDLR : ergothérapeute à l'ONA]*. J'ai notamment appris à faire ma lessive : ça parait simple, mais je suis déjà hyper contente et fière de dire que je me débrouille seule. J'aimerais vraiment faire passer un message : on ignore parfois les capacités des personnes déficientes visuelles mais, oui, nous aussi on peut le faire ! »

Jessica, aveugle, 27 ans

Marguerite, malvoyante, 71 ans

« Je me suis inscrite aux clubs nouvelles technologies de l'ONA il y a plusieurs mois, parce que je n'arrivais plus à me servir d'un téléphone normal. J'ai d'abord commencé par quelques leçons particulières, durant lesquelles j'ai appris toutes les notions de base d'un smartphone : balayer l'écran avec les doigts, par exemple. Aujourd'hui, j'apprends à me servir d'applications qui m'aident dans la vie de tous les jours : j'enregistre des rendez-vous et des anniversaires dans mon agenda, je recherche des recettes, etc. Je me sens de plus en plus autonome ! »

« Je savais déjà me débrouiller avec un smartphone avant de participer aux clubs nouvelles technologies, mais j'étais un peu larguée par rapport à toutes les applications qui existent, les gestes à adopter… Avec Alexis *[NDLR : assistant social de l'ONA]*, Chris et Marie *[NDLR : formateurs volontaires]*, j'ai appris à consulter mes mails, à ajouter des contacts et toutes les informations relatives à cette personne (adresse mail, domicile, anniversaire), à planifier un trajet, à écrire des messages et les envoyer à plusieurs destinataires, etc. Ces nouvelles technologies permettent d'acquérir une plus grande autonomie, pour d'autres fonctions que le simple fait de téléphoner ! »

Laurence, malvoyante, 28 ans

Retrouvez le témoignage de Ruth en vidéo sur notre site : www.ona.be

Devenez porteur d'un projet pour l'ONA !

Vous souhaitez réaliser une action qui changera le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes ? Devenir un acteur de changement ? Faire un geste qui a du sens et qui aura des répercussions positives pour de nombreuses personnes déficientes visuelles ?

C'est désormais possible ! En 2017, place à la nouveauté : vous pouvez maintenant agir directement pour les personnes aveugles et malvoyantes, en lançant votre propre action solidaire !

- Un mariage, un anniversaire ou une naissance à fêter ?
- Vous souhaitez faire un geste en souvenir d'une personne chère ?
- Plutôt sportif, vous voulez organisez un défi ?
- Vous voulez rassembler votre entourage pour une balade solidaire ?
- Vous voulez organiser une vente de produits au profit de l'ONA ?

Quand il s'agit de générosité, les occasions ne manquent pas !
Tout cela est désormais possible grâce à la nouvelle plateforme en ligne d'actions solidaires de l'ONA.
En quelques clics, vous pouvez organiser une action qui vous tient à cœur :

agir.ona.be

Pour lancer votre projet, rien de plus simple :

1. Rendez-vous sur http://agir.ona.be
2. Cliquez sur « lancer une action » ou « créer votre projet »
3. Choisissez une action, créez votre compte, nommez votre action et personnalisez votre projet
4. Parlez-en autour de vous et encouragez vos proches à soutenir votre action

Votre projet, quel qu'il soit, fera la différence : aucune action n'est trop petite pour la cause que nous défendons !

Sachez que la totalité des montants récoltés reviendra directement à nos actions de terrain. Votre solidarité et la générosité de vos proches nous permettront d'enrichir nos services et de mener toujours plus d'actions en faveur des personnes aveugles et malvoyantes !

Témoignage de Caroline, organisatrice d'une balade au profit de l'ONA :

« ***Lancer une action a déjà un impact : cela ouvre au monde et cela montre le soutien et la valeur que l'on accorde à une association. Une action solidaire, finalement, c'est une activité qui a du sens et dont tout le monde ressort avec le cœur léger !*** »

Des questions ? Contactez Antoine ou Maureen : agir@ona.be - 02/241.65.68

DÉMÉNAGEMENT DE NOTRE BUREAU DU LUXEMBOURG

Plus accessible, situé à 100 mètres de la gare, notre nouveau bureau luxembourgeois permet désormais d'accueillir au mieux les personnes déficientes visuelles !
Nos équipes vous reçoivent sur rendez-vous :
Rue des Prés, 3 – 6900 Marloie
Attention, nouveau numéro de téléphone : 084/41.28.39
Au plaisir de vous y retrouver bientôt !

SÉJOUR JEUNES

En juillet, l'ONA emmènera un groupe de jeunes déficients visuels pour un séjour d'une semaine à Maredsous ! Comme chaque année, une vingtaine de jeunes se réuniront et participeront ensemble à de nombreuses activités ludiques et récréatives.

LIVRES TACTILES

Comme tous les deux ans, la bibliothèque de l'ONA représentera la Belgique en octobre 2017 lors du concours international Typhlo & Tactus, qui récompense les meilleurs livres tactiles. Cette année, c'est à Dijon que le jury se réunira pour élire ses coups de cœur. L'ONA emmènera avec elle 5 livres tactiles pour essayer de faire gagner la Belgique !
Ces livres tactiles ont été en partie réalisés grâce aux ateliers créatifs organisés par la bibliothèque et la ludothèque de l'ONA tout au long de l'année.

DATES À RETENIR

28 Juin — **Salon *Visionomie*, à Louvain-la-Neuve** *(infos page 13)*

30 Juin > 7 Juillet — **Séjour pour jeunes déficients visuels à Maredsous**

23-28 Septembre — **Camp spatial pour jeunes déficients visuels, aux Etats-Unis : 3 jeunes belges y participeront !**

8 Octobre — **Journée mondiale de la vue**

15 Octobre — **Journée internationale de la canne blanche**

27-29 Octobre — **Concours Typhlo & Tactus à Dijon**

10 Novembre — **Concert du groupe "O'Tchalaï" au profit de l'ONA**

8 Décembre — **Concert "Gospel For Life" au profit de l'ONA**

L'équipe du camp spatial 2016

Visionomie, le salon de la déficience visuelle

Après une deuxième édition à Marche-en-Famenne, c'est à Louvain-la-Neuve que se tiendra la 3ème édition du salon *Visionomie*. Rendez-vous le 28 juin à la nouvelle bibliothèque des Sciences !

Le salon Visionomie, c'est quoi ?

C'est un salon dédié à la déficience visuelle. On y trouve des **stands d'information** et de **conseils** sur la déficience visuelle, ainsi que des stands de **firmes d'aides techniques**. Vous pouvez ainsi y retrouver toutes les nouveautés et essayer le matériel adapté directement sur place. Des acteurs sociaux de la région sont également présents pour vous faire découvrir leurs activités et poser toutes vos questions.

De plus, le salon offre des **activités** et des **animations** tout au long de la journée. Cette année, vous pourrez participer à une activité originale dans le noir : découvrir des objets de manière tactile, ludique et interactive. Nous proposerons également une séance d'information aux **nouvelles technologies**, ainsi qu'une activité originale de la bibliothèque, basée sur les sons.

Particularité de cette année, **deux conférences** sur le thème de la résilience sont prévues au programme.
Le matin, Jean-Michel Longneaux viendra nous parler de la capacité pour un individu à faire face à une situation de vie difficile et l'après-midi, Jean-Luc Pening, non-voyant, présentera son court-métrage « Na Wewe » et partagera ses nombreuses expériences. Tout au long du salon, nous mettrons également à l'honneur des témoignages de personnes déficientes visuelles, via la projection d'interviews.
Bien entendu, tous les services de l'ONA seront présents pour vous donner un aperçu de ce que nous offrons aux personnes déficientes visuelles.

Retrouvez **le programme de la journée** et toutes les informations sur notre site : www.ona.be.
Suivez-nous sur Facebook pour être tenu régulièrement au courant de cet événement !

Infos pratiques :
Où ? Nouvelle bibliothèque des Sciences - Place Louis Pasteur 2, 1348 Louvain-la-Neuve
Quand ? le mercredi 28 juin, de 9h30 à 17h
Entrée gratuite – possibilité de restauration sur place

Présentation de matériel adapté

Conférence nouvelles technologies

En 2017, l'ONA fête ses 95 ans !

Fondée en 1922, l'ONA fête tout au long de cette année ses 95 ans sur le thème de la musique !

C'est ainsi que le 25 mars dernier, nous avons réuni les membres de l'association, les volontaires et le personnel de l'ONA pour un grand quizz musical.

Cet événement était l'occasion de vivre un moment convivial et festif pour bien lancer l'année et remercier ceux qui font l'ONA au quotidien !

Mais ce n'est pas fini : nous vous donnons déjà rendez-vous **le 10 novembre prochain pour un concert du groupe O'Tchalaï !**
Ce quatuor vous emmènera en voyage avec une musique et des chants des Balkans et tsiganes...
Le concert aura lieu à l'école Notre-Dame des Champs, à Uccle.
À partir de septembre, vous pourrez retrouver sur notre site les détails de cet événement et vous inscrire.
Notez déjà la date dans votre agenda : le vendredi 10 novembre 2017 !

Enfin, nous terminerons l'année en beauté avec une date de la **tournée Gospel For Life** ! Nous nous sommes en effet associés à l'organisation de la célèbre tournée pour qu'ils puissent jouer une date en faveur de l'ONA.
Ce concert aura lieu **le 8 décembre 2017** à la Collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles, et réunira plus de 200 choristes pour 2 heures de gospel.
Nous vous donnons donc également rendez-vous en décembre !

Retrouvez toutes les infos sur ces concerts :
sur notre site web : www.ona.be
et en suivant notre page Facebook : facebook.com/ONA.Belgique

Séjour à la ferme du Monceau

Pendant les vacances de Pâques, 7 enfants déficients visuels ont eu l'occasion de passer une semaine à la ferme ! L'ONA organisait en effet un séjour à la Ferme du Monceau, à Vaux-sur-Sûre. Nous vous proposons de découvrir le récit de leurs accompagnatrices, Pascale et Michèle :

« Quelle semaine !
Imaginez : une ferme en carré blottie au milieu de champs et forêts, entourée d'animaux, un bol de soupe fumant et un personnel souriant… Cette image résume bien l'accueil que nous avons reçu le lundi 10 avril, premier jour de notre stage à la ferme du Monceau.

De plus, la petite grenouille nous avait annoncé un temps froid et pluvieux mais chaque jour, nous avons pu profiter d'un soleil magnifique et surtout, pas une goutte de pluie.

Les enfants, Alexia, La Toya, Talya, Léa, Valentine, Rita, Julia et Loïc formaient un merveilleux petit groupe, très soudé. Très enthousiastes à l'annonce de chaque activité, ils se sont lancés dans l'aventure sans réserve, un vrai bonheur !

Balade à dos d'âne dans la campagne et à poneys, traite des vaches, soins aux animaux, fabrication de pain et de fromage, filage de la laine et confection de bracelets, danses folkloriques… sans oublier le bricolage de la semaine : de magnifiques poulettes en papier mâché colorées et fantaisistes !

Nous avons également partagé certaines de nos activités avec un groupe Solidaris composé d'enfants d'*Espace Différences* et de *Latitude Jeunes*, qui accueille des enfants porteurs de handicap et des enfants sans handicap. Nos enfants ont adhéré à ce projet de manière très naturelle.
Cette expérience était très agréable et fut une belle leçon pour nous adultes qui avons parfois bien du mal à vivre la différence. Nos petits ont été remarquables : entraide, compréhension… que du bonheur !

Nous tenons à souligner l'excellente qualité de l'encadrement des animateurs de l'équipe de la ferme, toujours attentifs et pleins d'humour...

Et pour couronner le tout, un grand bravo aux cuisinières qui travaillent toujours avec de bons produits frais et qui ont réussi, grâce à leurs menus, à faire l'unanimité chez tous les enfants !

Que dire de plus... nous sommes déjà prêtes pour l'an prochain et aux dires des enfants, nous ne serons pas seules ! »

Pascale et Michèle,
accompagnatrices de l'ONA

Retrouvez **les interviews des enfants en vidéo** sur : www.youtube.com/ONAasbl

ET SI VOUS DEVENIEZ PORTEUR D'UN PROJET POUR L'ONA ?

ANNIVERSAIRE

MARIAGE

NAISSANCE

BALADE SOLIDAIRE

DÉFI SPORTIF

VENTE SOLIDAIRE

... ET PLEIN D'AUTRES PROJETS !

Eclairages - revue semestrielle N°6 - 2017
Editeur responsable : Bénédicte Frippiat - Boulevard de la Woluwe 34 bte 1 - 1200 Bruxelles

Lancez votre action solidaire sur :

agir.ona.be

Merci !

Rapide, facile et gratuit !

Une question ?

Contactez Antoine ou Maureen : 02/241.65.68 - agir@ona.be

ONA
Œuvre Nationale des Aveugles
asbl active depuis 1922

02/241.65.68 info@ona.be www.ona.be facebook.com/ONA.Belgique